

Un musicien liégeois du 16^e siècle ?

Adamus de Ponta

Bien qu'on ne soit pas encore parvenu à reconstituer le début de la vie et de la carrière d'Adamus de Ponta, nous le croyons originaire du Pays de Liège. Nous supposons même - mais ceci est pure hypothèse - qu'il doit avoir été enfant de chœur et jeune chantre à la collégiale Saint-Paul, à Liège, à l'époque (v.1546-1558) où Jean Guyot de Châtelet y était maître de chant. Malheureusement, les archives de cette collégiale susceptibles de fournir un renseignement de cet ordre ont disparu.

Par ailleurs, les coïncidences de dates sont trop fragiles que pour nous permettre d'identifier Adamus de Ponta à l'un des musiciens prénommés Adam dont nous relevons la présence à la collégiale Saint-Martin, à Liège, entre 1531 et 1574. Il s'agit de Magister Adam, succentor entre 1531 et 1542; de Adam Laurii, chantre de 1548 à 1558; de Adam, duodeno de 1531 à 1538, qualifié en septembre 1540 de Adam le Scrynier (Scrinifici), "servitor ac cantor et antiquis duodenus". Son nom revient périodiquement jusque 1552. Un Dnus Adam junior est démis de ses fonctions pour insolence, insuffisance et négligences "qui durent depuis plusieurs années" le 23.X.1556. En fait, il reste en fonctions jusqu'à son remplacement par Gérard dit Oudin delle Violette (probablement Gérard Ovidius de Villers) le 20.V.1557. Il est quelque peu surprenant de voir le terme Adam senior (Dnus) n'apparaître que le 9.IX.1558, dans un recès des Conclusions capitulaires où on le libère de ses frais de chape, mais en revanche en diminuant des gages de 3½ florins liégeois. Enfin, Dnus Adam Ryckelt intervient dans les comptes de Saint-Martin en octobre 1557. Il est décédé au début de mars 1564.

Deux détails encore sur ces Adam. Adam Laurii est décédé le 6 mars 1573, mais il avait disparu des registres entre 1560 et 1567. Il réapparaît le 3.X.1567 à propos d'un litige qui l'oppose, en qualité de bénéficiaire, aux manants d'Heurele-Romain. Quant à Adam junior, les chanoines lui accordent une aubône de 1 daler le 18.II.1564. C'est la dernière fois que nous entendons parler de lui.

Fermons cette parenthèse en espérant pouvoir démêler un jour cet imbroglio et revenons-en à notre Adam du Pont. Il est mentionné comme chantre de la Kaiserliche Hofmusik-kapelle, à Vienne, du 1er.IX.1563 au 31.VIII.1564. C'est la première chose que nous sachions de lui.

Il convient de rapprocher ces dates de celle de la nomination, le 28.VII.1563, de Jean Guyot de Châtelet, maître de chant de la cathédrale Saint-Lambert à Liège, en qualité de maître de chapelle de l'empereur Ferdinand Ier, à Vienne. Il doit y remplacer Pierre Massenus ou Maossens (Gand v.1505-Vienne, octobre 1563) (cf. MGG, vol. 8/1466). On sait combien les musiciens "néerlandais" étaient appréciés en Allemagne et en Autriche à cette époque. Aussi n'est-il pas surprenant de voir un jeune chantre liégeois, Jean de Chaynée (Liège v.1540-Maastricht 1577) accompagner Jean Guyot à Vienne. Nous pensons que c'est aussi le cas pour Adamus de Ponta et pour deux enfants: Henri Jamaer (plus tard maître de chant à Saint-Lambert) et Henri Jacea.

Malheureusement pour eux, la mort de Ferdinand Ier, en juillet 1564, met fin à leurs espoirs. Son successeur **Maximilien II** (1564-1576) installe à Vienne sa propre chapelle, dirigée par Jacob Vaet depuis 1553 (Vaet était né à Courtrai ou à Harelbeke v.1529; il meurt à Vienne le 8.I.1567). Toutefois, à la faveur de la dissolution de la chapelle de feu l'empereur, plusieurs enfants et chantres sont engagés par l'archiduc Ferdinand (1529-1595), excellent musicien et valeureux chevalier, qui vient de recevoir le Tyrol en apanage. Il organise précisément à cette époque sa propre chapelle à Prague et la place sous la direction de Guillaume Bruneau (Anvers?) v.1519-Innsbruck 13.XII.1564). Dès 1566, il installe cette chapelle musicale à Innsbruck dont il fait sa capitale. Son entrée solennelle dans la ville aura lieu le 17 janvier 1567 (SENN (W.), Musik und Theater am Hof zu Innsbruck. Innsbruck 1954 (66-69)

Or, cette même année 1566, Adamus de Ponta porte le titre de "Hofkaplan" de l'archiduc Ferdinand. Il est envoyé aux Pays-Bas avec une recommandation pour le conseiller impérial à Bruxelles, Johann von der Aa afin de recruter sur place de bons chantres et des enfants "et les ramener avec lui et les conduire (à Innsbruck)".

Von der Aa, qui avait avancé 40 fl.50 à Adamus pour les frais de voyage, de nourriture et de boisson de ces chantres, a la désagréable surprise d'apprendre par une lettre de l'Archiduc lui-même qu'aucun musicien n'est arrivé en Autriche (SENN (W.), op.cit., p.67). De fait, manquant tout à fait à ses devoirs, Adamus n'a pas envoyé de musiciens en Autriche mais de surcroît est resté aux Pays-Bas, plus précisément à Liège. Confirmation de cet état de choses nous est donné par le fait que, lors des fêtes du 17.I.1567 à Innsbruck, le Hofkaplan de Ferdinand est un certain Giovanni de Cavaglieri. Par ailleurs, la liste des membres de la chapelle de l'Archiduc Ferdinand reconstituée par W.Senn (op.cit., p.67), 10 enfants (dont 4 "néerlandais" avec les Liégeois Henri Jamaer et Henri Jacea, repris à la Chapelle impériale dissoute) et 18 chantres (dont 7 "néerlandais"), ne mentionne pas Adamus de Ponta.

De fait, il a été engagé comme maître de chant à la collégiale Saint-Jean l'Évangéliste, à Liège et a reçu le bénéfice de l'autel de Saint-Ambroise lié à cette charge. Malheureusement, les conclusions capitulaires de cette collégiale présentent de larges lacunes qui ne nous permettent pas de suivre notre musicien. Nous pouvons seulement relever sa présence de 1567 à 1569.

La publication à Venise, en 1568, du Cantus novi Thesauri musici de Joanelus, imprimé par Gardane, a certainement renforcé la réputation de Adamus à Liège. On sait que cette importante anthologie contient des motets composés par des chantres attachés à la chapelle impériale à Vienne, à celles des archiducs, plus quelques oeuvres de Josquin, Lassus, etc. Outre des motets de Adamus de Ponta, on y trouve des oeuvres de compositeurs liégeois tels que Jean Guyot de Châtelet (10 motets, dont 4 avec une 2^a pars), Jean de Chaynée (6 motets), Lambert de Saive (3), Jean de Slins (2), Jean Loys (origine liégeoise à déterminer).

En 1570, ~~Dnus et Mgr.~~ Adamus de Ponta est remplacé à Saint-Jean par Dnus Johannes Orianus, alias Rolandi (Jean Roelants d'Orève) et devient succentor de la cathédrale Saint-Lambert en même temps que bénéficiaire de l'autel de Saint-Denis, un des douze autels réservés aux musiciens. Il succède à Nicolas Douhaer de Floen (FLOYN), remplaçant de Castileti en 1563, décédé en 1570. Adamus occupera ce poste - le premier dans la hiérarchie des musiciens liégeois - jusqu'en 1576. Son nom surgit inopinément dans les Conclusions capitulaires de Saint-Jean le 3.X.1573. Il s'agit d'un litige entre Jean Guyot et le Chapitre de Saint-Jean à propos de la succession de feu Dnus Johannes Caulx alias Nicolai, ancien maître de chant à Saint-Jean. Une aube et une amictive de ce prêtre n'ont pas été payées; le chapitre demande la restitution qui se ferait par l'entremise de Adamus. En fin de compte, Jean Guyot recevra quittance pour cette affaire le 5.VI.1574.

Ce petit incident nous permet d'apporter une réponse partielle à la question que se pose Melle Benedicte Even quant à la date du retour de Jean Guyot à Liège après le licenciement de la chapelle de Ferdinand Ier en 1564 (EVEN (B.), Jean Guyot de Châtelet, musicien liégeois du 16e siècle. Synthèse et perspectives de recherches. in Revue belge de Musicologie, vol. 28-30, 124). Guyot non seulement n'a jamais repris ses fonctions de succentor à la cathédrale de Liège, mais de plus il est rentré au pays en 1573 au moins (et non vers 1581)

Le 15.IX.1576, Adamus de Ponta dépose son bénéfice de Saint-Denis entre les mains du Chapitre et est promu chanoine de Saint-Materne. Il sera reçu le 19, mais il démissionne dès le 2 mai 1577 et sa prébende est conférée à Toussaint Dallemagne. Il semble que Adamus ait voulu négocier secrètement son bénéfice, genre de chose que les chanoines de Saint-Lambert ne pardonnent pas. Aussi est-ce sans surprise que nous trouvons le nom de Mgr. Jean (Roelants) d'Orève comme succentor de Saint-Lambert à partir du 1.IX.1577 jusqu'en 1581. A ce moment, Jean Roelants a pris possession d'une chanoinie à Saint-Servais de Maastricht (1e admission le 13.X.1579, reçu le 17 (présentation par Lambert d'Orève), admis à 1e résidence le 24.VIII.1581; résidence considérée comme achevée "par grâce spéciale" le 19.V.1582 (Archives de Maastricht. Saint-Servais. Conclusions capitulaires). A Liège, Henri Jamaer a pris sa succession comme maître de chant en septembre (?) 1581. Il s'agit de cet enfant que nous avons vu quitter Liège en 1563 avec Jean Guyot pour Vienne.

Nous perdons la trace d'Adamus de Ponta pendant quelques années. A Saint-Jean, Jean d'Orève a été remplacé par Théodore Halloix le 1.VI.1577. Mais en 1582, c'est Adamus de Ponta qui est de nouveau succentor de cette collégiale. Le 10.XI.1581, un certain Caroli est accepté comme duodeno par le Chapitre de Saint-Jean. Comme d'habitude, l'affaire se passe devant deux témoins qui sont, par tradition, deux "officiati", en l'occurrence "Fabri et Ponte", ce dernier probablement encore simple chantre à cette époque. Le 1er mars 1582, le Chapitre le nomme succentor, ce qui porte à croire que, malgré des défauts assez évidents, Adamus est bon musicien, cette qualité faisant oublier ce que son comportement peut avoir de désagréable. Il ne se fait pas faute de le manifester de nouveau à cette époque.

Déjà le 21 juillet 1581, Toussaint Dallemagne, qui avait succédé à Adamus comme chanoine de Saint-Materne à la cathédrale se plaint auprès du Chapitre d'avoir été diffamé. Le litige est de nouveau évoqué le 27.V.1582, mais nous n'en avons pas trouvé d'autre trace.

En février 1583, lors du renouvellement annuel des mandats d'officiers à Saint-Jean, Adamus de Ponta est confirmé dans sa qualité de succentor, toutefois, ajoutent les chanoines, il doit "se tenir dans la chambre des enfants". Deux articles sans importance montrent Adamus présent à la collégiale : le 10.XI.1582; Mgr.Adam a reçu 4 charrettes de houille pour la chambre des duodeni. Le 1er.II. 1583, son mandat est renouvelé, comme nous venons de le dire.

Une lacune dans les registres de Saint-Jean nous fait de nouveau perdre la trace de Adamus. Quand ils sont disponibles - en 1587 - son nom ne revient plus. La dernière mention que nous connaissions à son sujet date du 10.VI.1585. Diederich Graminaeus, dans sa description de la musique faite aux noces du duc Guillaume de Jülich-Clève avec la comtesse Jacobae de Baden, à Düsseldorf, signale parmi les musiciens venus assister le maître de chant du duc, Me Martin Peudargent, de Huy (v.1527-après 1587) " M.Heinrich(Jamaer) Thumbsangmeister zu Luettich, M.Adam zu S.Johann zu Luettich und sein zwey Jungen..."(PIETZSCH (G.), Die Jülich'sche Hochzeit 1585 in Studien zur Musikgeschichte des Rheinlands. Heft 52. Köln 1962 (166-189).

A Saint-Jean, un nouveau cantor a été élu: le chanoine Gérard Hayne qui, au dire de ses contemporains, fut un excellent musicien et compositeur. A-t-il trouvé que Adamus en prenait un peu trop à son aise ? Bien que le nom de Henri des Brassines soit mentionné dès le 3.VII.1587 dans les actes capitulaires, c'est seulement le 4.III.1594 qu'il est accompagné du titre de succentor. Le 13.I.1595, Dnus Nicolas Perie est cité comme chapelain et Magister Cantus de la collégiale.

Il semble que Adamus de Ponta ait quitté le service de la collégiale Saint-Jean entre juin 1585 et 1587 (?), à moins qu'il ne soit décédé ...

Quelques oeuvres seulement de ce musicien assez peu sympathique comme individu nous sont parvenues. Elles rachètent heureusement les traits de caractères peu aimables que l'esquisse de sa biographie nous laisse deviner. Il s'agit de quatre motets publiés dans le *Novus Thesaurus musicus* de P.Joanelli (Venise, 1568, éd.Gardane) et de un motet : *Apparuit caro suo Joanni*, à 6 v., n°12 in *Chorbuch II*, Aachen (dont certaines pièces sont datées de 1574 à 1579). C'est ce dernier que nous transcrivons en guise de supplément musical à ce Bulletin n°21.

Les quatre motets du *Novus Thesaurus* ressortissent à trois cycles de la liturgie :

a) De Dominicis diebus :

- 1- Non nobis domine, à 4 v. (Liber secundus)
- 2- Ne derelinquas, à 5 v. (" ")

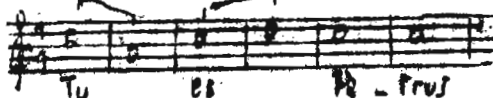
b) De S.Petro Apostolo :

- 3- 1a pars. Tu es pastor omnium, à 5 v. (Liber tertius)
- 2a pars. Quodcumque legaveris, à 5 v.

c) De commune Martiribus

- 4- 1a pars. Quist vult post me Venere, à 5 v. (Liber quartus)
 2a pars. Quid proderit homini, à 5 v.

L'écriture de ces quatre pièces ne diffère pas de celle de notre supplément musical sauf celui en l'honneur de Saint Pierre. La 5a voix, placée dans ce cas au soprano, répète inlassablement Tu es Petrus - neuf fois dans chaque pars, avec le même espacement de 8 mesures entre chaque répétition - sur le motif



suisant, emprunté au grégorien:
 Les quatre autres voix dévelop-

pent, en style imitatif syntaxique, un commentaire de cette exclamation.
 1a pars: Tu es pastor omnium : entrée fuguée, avec réponse à la quinte par la quarte, etc.
 2a pars: Quodcumque... entrée en pseudocanon à la quinte, répétée une seconde fois avec une légère variante dans la fin du texte.

Le motet de notre supplément musical Apparuit, à 6 voix, offre un fort bel exemple du savoir-faire du compositeur. Écrit en style imitatif syntaxique comme il se doit à cette époque, il montre l'adresse d'Adamus de Ponta à échapper à l'empâtement dû au nombre élevé de voix d'une part en suggérant la solution "double-choeur" - trois voix font entendre le mot Apparuit sur un motif descendant, les trois autres sur un motif ascendant - et d'autre part en "aérant" l'ensemble par des silences adroitement répartis. (cf. tactus 1 à 64 surtout).

La qualité des motifs n'est pas moins intéressante. Nous venons de signaler le motif descendant des 3e, 4e et 6e voix (en commençant à compter par le superius = 1e voix) sur le mot Apparuit; il s'oppose au motif ascendant, sur le même mot, des 1e, 5e et 2e voix (dans l'ordre des entrées). L'indispensable unité est assurée par un rythme commun aux deux motifs.

Ailleurs (tactus 65-85), le mot Veni, avec sa jolie vocalise en croches et sa tenue finale suggère l'empressement. Remarquons que le compositeur laisse la vocalise se profiler sur un fond de tenues qui lui permet de se détacher aisément.

Les motifs commencent volontiers par une anacrouse ou une syncope, ce qui donne de l'élan à la phrase.

On notera encore la disposition très classique de la strette sur cum fratribus tuis (à partir du tactus 124) (1e apparition du motif au t. 119) et de la pédale de tonique: fa (1e et 4e voix) fa orné à la 6e voix, tandis que la strette se resserre encore aux 5e, 3e et 2e voix au t. 140.

Rappelons aux jeunes directeurs de chorales que l'exécution de ce motet intéresserait qu'il leur est loisible de doubler - voire de remplacer - les voix par des instruments. A l'époque, à la cathédrale Saint-Lambert, un ou deux joueurs de cornet et un ou deux joueurs de basson (sans compter l'organiste) redoublaient certainement les voix, assurant à l'ensemble (8 duodeni et une douzaine de chantres) la stabilité nécessaire. Nous espérons qu'ils trouveront plaisir à travailler ce motet très représentatif de l'art liégeois de la seconde moitié du 16e siècle.